Assemblée Générale

Assemblée générale du GRAINE ARA 2025

- EEDD : enjeux, pédagogies et méthodes

- 12/03/2025
- Visioconférence de 9H30 à 12h
 69002 En ligne
 France

- Organisé par : Graine Auvergne-Rhône-Alpes
- info@graine-ara.org · 09 72 30 04 90
- - Inscrivez-vous
 - Adhérez au GRAINE pour 2025
 Votez !
 LIEN DE LA VISIOCONFERENCE
- Public :
 Adultes • Élus • Animateurs occasionnels (BAFA BAFD) • Animateurs professionnels (BAPAAT, BPJEPS, BTSGPN…) • Enseignants • Salariés •
- Accessibilité :

Article déposé par adele.petit@gr… le mer 22/01/2025 - 16:39

L'assemblée générale se tiendra le **mercredi 12 mars 2025** de **9h15 à 12h**, elle est ouverte à tous et toutes : adhérent·e ou non du GRAINE. Nous vous présenterons les principales actions menées en 2024 et les perspectives pour 2025.

Nous vous attendons les plus nombreuses et nombreux possible !

Le lien de visioconférence pour assister à l'AG sera communiqué à toutes les personnes inscrites.

lien de la visioconférence

Ordre du jour

- A partir de 9h15 : Accueil des participant·es
- 9h30 - 12h00 : Assemblée générale ordinaire
 - Présentation du rapport moral

- Présentation du rapport d'activités
- Présentation du rapport financier et du rapport de la commissaire aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel
- Présentation des nouveaux tarifs d'adhésion
- Renouvellement du conseil d'administration

Le vote

Du 5 mars jusqu'au **12 mars à minuit,** les personnes et structures adhérentes du GRAINE sont invitées à voter et s'exprimer en ligne.

Les votes concernent :

- le rapport moral : **consulter ce document**
- le **rapport financier** et le **rapport de la commissaire aux comptes**
- l'**affectation du résultat** de + 14 247 € de l'exercice 2024 au compte de report à nouveau,
- le budget prévisionnel 2025 : **consulter ce document**
- l'évolution des tarifs d'adhésion : **consulter ce document**
- les **candidatures au conseil d'administration**

Statutairement "l'Assemblée Générale se prononce sur le Rapport d'Activités" mais ne le vote pas. C'est pourquoi, nous vous invitons si vous le souhaitez à vous exprimer sur le rapport d'activités qui vous est présenté ici : **consulter ce document**

Le dépouillement de ces votes se tiendra le 13 mars et les résultats seront annoncés ce même-jour.
Comme le précisent nos statuts, seul.e.s les adhérent.e.s à jour de cotisation pourront formellement exercer leur droit de vote. Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez le faire dès maintenant à l'aide du bulletin d'adhésion en ligne.

voter

A noter : Si vous ne pouvez pas être présent.e le 12 mars, vous pouvez tout de même voter.

> L'assemblée générale est un temps fort de la vie du réseau et de notre vie associative, celui de l'expression de tous sur le sens, les finalités et les valeurs de notre projet associatif.

CONSULTEZ AUSSI